

**Lionel PALICOT**

COMMISSAIRE AUX COMPTES

99, Bd de Belgique  
78 110 LE VESINET  
Tél. 01 39 52 18 71

**ENTREPRENDRE S.A.**

Société Anonyme au capital de 257 801,46 Euros  
53, rue du Chemin Vert  
92 100 BOULOGNE - BILLANCOURT

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2018

**Lionel PALICOT**

COMMISSAIRE AUX COMPTES

99, Bd de Belgique  
78 110 LE VESINET  
Tél. 01 39 52 18 71

## **ENTREPRENDRE**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31.12.2018**

A l'assemblée générale de la société ENTREPRENDRE S.A.,

#### **OPINION**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société **ENTREPRENDRE S.A.** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **FONDEMENT DE L'OPINION**

##### **Référentiel d'audit**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

Les éléments mentionnés en page 8 de l'annexe se rapportant au principe d'évaluation des marques figurant en immobilisations incorporelles et à la méthodologie retenue relative à la provision pour dépréciation des marques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels**

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

### **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

J'atteste de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225 -37- 4 du code de commerce.

### **Autres informations**

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

**RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

**RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Le Vésinet, le 30 avril 2019



Le Commissaire aux Comptes

Lionel PALICOT

## ANNEXE AU RAPPORT

## DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**ENTREPRENDRE**

SA au capital de 257 801 €

53, rue du Chemin Vert

92100 Boulogne-Billancourt

Siren 403 216 617

**Comptes annuels au 31 décembre 2018**

**SOMMAIRE**

<b>Bilan</b>	<b>Pages 3-4</b>
<b>Compte de Résultat</b>	<b>Pages 5-6</b>
<b>Annexe</b>	<b>Pages 7-18</b>

## BILAN - ACTIF

ACTIF en €	31/12/18			31/12/17
	Brut	Amort./Prov.	Net	Net
Marques	2 304 505	1 671 886	632 619	652 167
Autres Immobilisations incorporelles	57 373	51 606	5 767	
Immobilisations corporelles	151 892	131 273	20 619	21 663
Autres participations	617 100	617 100	-	-
Créances rattachées à des participations	612 058	612 058	-	-
Autres titres immobilisés	481 103	49 052	432 051	495 483
Autres immobilisations financières	84 490	-	84 490	84 490
<b>Actif Immobilisé</b>	<b>4 308 521</b>	<b>3 132 975</b>	<b>1 175 546</b>	<b>1 253 803</b>
Avances & Acomptes sur commandes	-	-		14 280
Clients et comptes rattachés	5 291 241	713 771	4 577 470	5 130 039
Autres créances	1 086 862	-	1 086 862	1 321 608
Valeurs mobilières de placement	300 000	-	300 000	400 000
Disponibilités	989 174	-	989 174	804 744
Charges constatées d'avance	546 717	-	546 717	705 089
<b>Actif Circulant</b>	<b>8 213 994</b>	<b>713 771</b>	<b>7 500 223</b>	<b>8 375 760</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>12 522 515</b>	<b>3 846 746</b>	<b>8 675 769</b>	<b>9 629 563</b>



## BILAN - PASSIF

PASSIF en €	31/12/18	31/12/17
Capital social	257 801	257 801
Prime d'émission	2 525 529	2 525 529
Réserve légale	34 491	34 491
Réserves réglementées	149 777	149 072
Autres réserves	658 275	1 065 562
<b>Résultat de l'exercice</b>	367 267	- 193 566
<b>Capitaux Propres</b>	<b>3 993 140</b>	<b>3 838 889</b>
Provisions pour risques	97 380	38 000
Provisions pour charges	331 028	322 630
<b>Provisions pour Risques &amp; Charges</b>	<b>428 408</b>	<b>360 630</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 785	4 193
Emprunts et dettes financières diverses	212 450	330 950
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 046 574	2 680 737
Dettes fiscales et sociales	746 776	957 944
Autres dettes	179 673	183 822
Produits constatés d'avance	1 064 963	1 272 398
<b>Dettes</b>	<b>4 254 221</b>	<b>5 430 044</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>8 675 769</b>	<b>9 629 563</b>

## COMpte DE RESULTAT

Compte de Résultat en €	2018	2017
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	13 921 343	13 851 631
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges	117 380	118 424
Autres produits	191 296	15 699
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	14 230 019	13 985 754
Achat de matières premières et autres approvisionnements	1 497 516	1 667 933
Variation de stock		
Autres charges externes	11 122 565	11 355 425
Impôts et Taxes	17 133	15 060
Salaires & traitements	507 237	513 069
Charges sociales	152 160	160 360
Dotations aux amortissements	1 276	1 251
Dotations aux provisions sur immobilisations	64 442	58 602
Dotations aux provisions sur actif circulant	197 331	-
Autres charges	69 249	2 219
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	13 628 909	13 773 919
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	601 110	211 835
Produits financiers de participations	-	2 638
Produits des autres valeurs mobilières		
Autres intérêts	3 446	54 397
Reprises sur provisions	-	600 120
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	3 446	657 155
Dotations financières aux provisions	49 052	426 300
Intérêts et charges assimilées	13 118	19 119
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	62 170	445 419
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	(58 724)	211 736
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	542 386	423 571

## COMPTES DE RESULTAT

Compte de Résultat en €	2018	2017
Produits exceptionnels sur opération de gestion	-	81 004
Produits exceptionnels sur opération en capital	26 016	
Reprises sur provisions	23 000	69 844
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>49 016</b>	<b>150 848</b>
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	103 357	151 069
Charges exceptionnelles sur opération en capital	30 000	600 120
Dotations sur provisions exceptionnelles	90 778	16 796
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>224 135</b>	<b>767 985</b>
<b>IREsultat EXCEPTIONNEL</b>	<b>(175 119)</b>	<b>(617 137)</b>
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>	<b>-</b>	
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>367 267</b>	<b>(193 566)</b>

---

**ANNEXE****Plan :**

1. Préambule
2. Règles et méthodes comptables
3. Informations complémentaires pour donner une image fidèle
4. Notes sur le bilan
5. Notes sur le compte de résultat
6. Autres informations
7. Tableau des filiales et participations

**1. Préambule**

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le Conseil d'administration de la société, le 26 avril 2019.

Total du Bilan	8 675 769 €
Chiffre d'affaires	13 921 343 €
Bénéfice comptable	367 267 €

Le présent exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

**2. Règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2018, ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

---

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles :

*Acquisitions de marques :*

Monsieur Robert Lafont, propriétaire de l'ensemble des marques de chaque revue du Groupe, a vendu en juillet 2007, les principales marques au Groupe Entreprendre à l'exception notamment des marques du pôle économique pour 900 K€.

En juillet 2008, les marques du pôle économique dans la marque Entreprendre, plus la marque « Santé Revue » ont été acquises par la société Groupe Entreprendre pour 750 K€.

En juillet 2010, 18 autres marques ont été acquises par Entreprendre pour 606 K€ HT.

De même qu'en 2007 et 2008, le prix de vente des marques cédées par Monsieur Robert Lafont a été évalué par le cabinet Nomen International à la date de la vente, sur la base d'une actualisation des flux futurs de redevance nette d'impôt.

Il a été considéré que les marques avaient une durée de vie illimitée et qu'en conséquence, elles ne faisaient pas l'objet d'un amortissement mais d'un test de valeur annuel réalisé par le dit cabinet prenant en considération l'évolution du chiffre d'affaires réalisé.

Les marques acquises avant le 31 décembre 2009, figuraient à l'actif de la filiale absorbée, la SA Groupe Entreprendre.

La marque Jour de France, acquise en 2011 auprès de Monsieur Robert Lafont pour 30 K€ a été dépréciée en totalité.

La presque totalité des marques exploitées figure à l'actif de la société.

Comme précisé précédemment, les marques ayant une durée de vie illimitée et ne faisant pas l'objet d'amortissements, celles-ci sont estimées à la clôture de l'exercice, sur la base d'un test de valeur annuel, reposant sur les chiffres d'affaires magazines de l'exercice concerné.

*Provisions pour dépréciation de marques :*

Les marques sont dépréciées en totalité lorsqu'elles sont arrêtées.

Les marques en exploitation sont dépréciées partiellement, et ce en fonction de l'évolution du chiffre d'affaires de référence utilisé par le cabinet Nomen International.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires).

---

Dans le cadre de la présentation des comptes annuels, les règles retenues sont les suivantes :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'est pas en mesure de définir les immobilisations décomposables, ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les immobilisations corporelles figurant dans l'actif immobilisé sont susceptibles de subir une dépréciation par voie d'amortissement.

Selon la nature des immobilisations et de leur durée de vie économique, celles-ci sont amorties soit sous le mode linéaire ou le mode dégressif.

#### Participations :

La valeur brute des participations est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

La méthode de détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation est basée sur les derniers comptes annuels des sociétés concernées.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La société n'a pas acquis de participation nouvelle durant l'exercice.

Les participations actuelles sont toutes provisionnées à 100 %.

#### Autres titres immobilisés :

La valeur brute des autres titres immobilisés, est constituée par leur coût d'acquisition. La méthode de détermination de la valeur d'inventaire des autres titres immobilisés est basée sur les éléments financiers identifiés par la société, et font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation.

#### Actions auto-détenues :

La société Entreprendre, détient au 31 décembre 2018 :

5 977 actions Entreprendre pour un montant global de 165 396,40 € soit un prix moyen de 27,67 € représentent en nombre de titres 0,97 % du capital.

Elles ont été rachetées dans le cadre d'un accord entre actionnaires et sont destinées à leur revente sur le marché.

Au 31 décembre 2018, le cours de bourse était de 19,80 €, soit une valorisation de 118 344,60 €. En conséquence, une provision pour dépréciation des titres a été constituée d'un montant de 47 051,80 €.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Bonus MLP

Un produit à recevoir au titre du bonus 2018 calculé selon un document interne des messageries MLP sur la base du chiffre d'affaires et le lissage des frais sur invendus a été enregistré pour un montant de 432 K€ par rapport à 460 K€ pour l'exercice 2017. Il a été comptabilisé en Clients - Factures à établir au bilan du 31 décembre 2018.

Comptes de bilan liés aux échanges de marchandises

Sur le principe des échanges de marchandises (prestations publicitaires de la part d'Entreprendre en échanges d'autres prestations ou produits liés à l'activité pour l'autre partie), les créances clients et dettes fournisseurs liés aux échanges sont destinés à être compensés :

Clients et comptes rattachés liés aux échanges de marchandises :	890 K€
Fournisseurs et comptes rattachés liés aux échanges de marchandises :	890 K€

Les compensations entre les créances et les dettes sont établies selon leur équivalence et au moment de l'accord réciproque des parties concernées.

Pour information complémentaire, les comptes de résultat concernés sont le compte 604000 « Autres achats » pour 146 K€ et le compte 70618720 « Ventes publicités échanges » pour 146 K€.

Valeurs mobilières de placement

Il n'y a pas de plus-values latentes sur ces placements de trésorerie.

Réserves réglementées

Les réserves indisponibles sont relatives à l'auto-détention des titres Entreprendre.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi :

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 13 886 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Le produit CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice.

Le CICE a permis de financer les efforts en matière d'investissement dans le domaine du numérique et de prospection de nouveaux marchés.

**3. Informations complémentaires pour donner une image fidèle**Faits caractéristiques :

Il n'y a pas de faits caractéristiques notables durant cet exercice.

**4. Notes sur le bilan**Etat de l'actif immobilisé :

Valeurs brutes en €	31/12/17	Acquisitions	Cessions	31/12/18
Marques	2 304 505			2 304 505
Autres postes d'immobilisations	126 970	6 000	75 597	57 373
Terrains				
Constructions				
Installations générales	8 975			8 975
Matériels de bureau	170 842		27 925	142 917
Autres Participations	1 229 158			1 229 158
Autres titres immobilisés	495 483	15 620	30 000	481 103
Prêts et autres immobilisations financières	84 490			84 490
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 420 423</b>	<b>21 620</b>	<b>133 522</b>	<b>4 308 521</b>

Etat des amortissements :

Immobilisations amortissables en €	31/12/17	Dotations	Reprises	31/12/18
Autres postes d'immobilisations	126 969	233	75 597	51 605
Terrains				
Construction Installations générales				
Installations générales	8 975			8 975
Matériels de bureau	149 179	1 044	27 925	122 298
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>285 123</b>	<b>1 277</b>	<b>103 522</b>	<b>182 878</b>



Etat des provisions :

Provisions en €	31/12/17	Dotations	Reprises	31/12/18
Provisions pour litiges	38 000	82 380	23 000	97 380
Autres Provisions	322 630	8 398		331 028
<b>Provisions pour risques *</b>	<b>413 678</b>	<b>90 778</b>	<b>23 000</b>	<b>428 408</b>
Provisions sur immobilisations incorporelles	1 652 338	64 442	44 894	1 671 886
Provisions sur immobilisations financières	1 229 158	49 052		1 278 210
Provisions sur stocks				
Provisions sur créances clients	588 926	197 331	72 486	713 771
Provisions sur autres créances	0			0
<b>Provisions sur actif</b>	<b>3 470 422</b>	<b>310 825</b>	<b>117 380</b>	<b>3 663 867</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 717 718</b>	<b>401 603</b>	<b>140 380</b>	<b>4 092 275</b>
Dotations & reprises d'exploitation		261 773	117 380	
Dotations & reprises financières		49 052	0	
Dotations & reprises exceptionnelles *		90 778	23 000	

Le poste « Provisions pour litiges » concerne divers procès en cours. Celles-ci sont déterminées selon les risques évalués par notre cabinet d'avocats.

Les reprises de l'exercice, soit un montant total de 23 000 €, se décompose comme suit : 5 000 € des reprises de provisions non utilisées et 18 000 € de reprises de provisions utilisées.

Le poste « Autres provisions » concerne la procédure du contrôle fiscal sur les années 2012 à 2014.

Etat des créances et dettes :

Créances en €	31/12/18	A 1 an au plus	Plus de 1 an
Créances rattachées à des participations	612 058		612 058
Prêts et autres immobilisations financières	481 103		481 103
Autres immobilisations financières	84 490		84 490
Clients douteux	830 319		830 319
Autres créances clients	4 460 922	4 460 922	
Personnel et comptes rattachés	7 597	7 597	
Organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	556 173	556 173	
Taxe sur la valeur ajoutée	484 307	484 307	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	38 785	38 785	
Charges constatées d'avance	546 717	546 717	
<b>Etat des créances</b>	<b>8 102 471</b>	<b>6 094 501</b>	<b>2 007 970</b>

Il n'existe pas de créances représentées par des effets de commerce.

Dettes en €	31/12/18	A 1 an au plus	A plus de 1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès établissements crédit :				
A 1 an maximum à l'origine	3 785	3 785		
A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	210 000	120 000	90 000	
Fournisseurs	2 046 574	2 046 574		
Personnel et comptes rattachés	63 068	63 068		
Organismes sociaux	50 845	50 845		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	632 339	632 339		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et taxes	524	524		
Dettes sur immobilisations				
Groupe et associés	2 450	2 450		
Autres dettes	179 673	179 673		
Produits constatés d'avance	1 064 963	1 064 963		
<b>Etat des dettes</b>	<b>4 254 221</b>	<b>4 164 221</b>	<b>90 000</b>	<b>0</b>

Dettes représentées par des effets de commerce : 53 362 €.

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale	Capital social
Au 1 janvier 2018	613 813	0,42	257 801
Actions émises pendant l'exercice			
Actions remboursées pendant l'exercice			
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>613 813</b>	<b>0,42</b>	<b>257 801</b>

## 5. Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires :

Ventilation du Chiffre d'affaires	France	Export	Montant	Taux
Ventes de produits finis	11 656 224	594 655	12 250 879	88,0%
Prestations de services	1 520 306	33 467	1 553 773	11,2%
Produits des activités annexes	116 691		116 691	0,8%
<b>Total</b>	<b>13 293 221</b>	<b>628 122</b>	<b>13 921 343</b>	<b>100%</b>

Le mode de reconnaissance des revenus est le CA auprès des messageries de presse, des insertions publicitaires et autres activités liées pour la période de commercialisation des magazines sur l'exercice.

Les abonnements sont suivis en interne et sont comptabilisés dans le chiffre d'affaires à l'encaissement puis retraités en produits constatés d'avance en fonction des échéanciers d'abonnements.

Les insertions publicitaires sont comptabilisées au moment de leur publication et ce, en fonction de la période de commercialisation.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices :

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	601 110	168 311	432 799
Résultat financier	- 58 724	- 16 443	(42 281)
Résultat exceptionnel	- 175 119	- 151 868	(23 251)
Participation des salariés			
<b>Total</b>	<b>367 267</b>	<b>0</b>	<b>367 267</b>

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts :

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provisions non déductibles l'année de dotation		
Total des déficits d'exploitation reportables		
Crédit d'impôt Mécénat 2018		32 264
Total des moins-values à long terme		
<b>Total</b>		<b>32 264</b>

Détail des opérations exceptionnelles :

Opérations exceptionnelles	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales	5 346	
Dons, libéralités	66 676	
VNC des éléments d'actifs cédés	30 000	
Autres charges	31 334	
Provisions pour risques et charges	90 778	
Produits des cessions d'éléments d'actif		26 016
Autres Produits		
Provisions pour risques et charges		23 000
<b>Total</b>	<b>224 134</b>	<b>49 016</b>

Honoraires :

Nous vous informons que les honoraires du Commissaire aux Comptes afférents à la certification des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2018 s'élèvent à 24 000 € HT.

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	24 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
<b>TOTAL</b>	<b>24 000</b>

Opérations d'échanges de publicité :

Pour l'exercice 2018, la société Entreprendre a inscrit au titre des opérations d'échanges de publicité un montant de 146 457 € en produits et un montant de 146 457 € en charges.

Rémunération des dirigeants :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen :

Effectif moyen	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	13	
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>0</b>

**6. Autres informations**Engagements donnés :

Néant

*Engagement en matière de retraite*

Les engagements de retraite correspondent à une estimation des droits acquis par le personnel en matière d'indemnités de départ à la retraite. Ils sont déterminés en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ à la retraite.

A cet égard, les engagements en matière de retraite n'ont pas été évalués, étant précisé que ceux-ci ne devraient pas être significatifs compte tenu de la structure de l'effectif dans la société.

Engagements reçus :

Néant

Comptes consolidés et intégration fiscale :

Comme en 2017, la société Entreprendre n'est pas tenue d'établir des comptes consolidés, n'ayant pas le statut de société consolidante ou de filiale consolidée dans un périmètre de consolidation. Par ailleurs, la société n'a pas opté pour le régime d'intégration fiscale.

Charges à payer :

Charges à payer en €		31/12/18
Emprunts auprès établissements crédit		3 785
Fournisseurs		797 248
Dettes fiscales et sociales		90 853
Autres dettes - Clients RRR à accorder		179 673
<b>Total</b>		<b>1 071 559</b>

Produits à recevoir :

Produits à recevoir en €		31/12/18
Créances clients		435 175
Autres créances - Produits à recevoir		
Disponibilités - Intérêts courus à recevoir		610
<b>Total</b>		<b>435 785</b>

Charges et produits constatés d'avance :

Charges et produits constatés d'avance en €	Charges	Produits
Charges & Produits d'exploitation	546 717	1 064 963
Charges & Produits financiers		
Charges & Produits exceptionnels		
<b>Total</b>	<b>546 717</b>	<b>1 064 963</b>

Les produits constatés d'avance sont constitués par :

Les abonnements suivis en interne et comptabilisés dans le chiffre d'affaires à l'encaissement, puis retraités en produits constatés d'avance en fonction des échéanciers d'abonnements.

Les insertions publicitaires comptabilisées au moment de leur publication et ce, en fonction de la période de commercialisation des magazines.

Le chiffre d'affaires Messageries en fonction de la période de commercialisation des magazines en 2019.

## 7 Tableau des filiales et participations

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et RAN	% de détention	Valeur brute des titres	VNC des titres	Prêts et avances consenties	Cautions et avals donnés	CAHT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés
Filiales (plus de 50 % du capital détenu)										
France Quotidien	10 000	(620 259)	100%	10 000	-	612 057		-	(1 305)	
Participation (de 10 à 50 % du capital détenu)										
Autovoisin	20 000	NC	35%	7 000	-			NC	NC	
Digiapp	210 000	(248 877)	30%	200 100	-			305 624	82 050	
France Vel	12 500	85 438	20%	150 000	-			79 856	(65 809)	
Keykod	145 000	NC	25%	250 000	-			NC	NC	

Données :

France Quotidien – Exercice clos le 31/12/2018

Digiapp – Exercice clos le 30/06/2017 – Clôture 31/12/2018 NC

France Vel – Exercice clos le 31/12/2016 – Société en cours de liquidation judiciaire

Keykod – Situation au 31/08/2017 – Société en cours de liquidation judiciaire

La société France Quotidien filiale à 100 % de la société Entreprendre n'est pas consolidée du fait de sa mise en sommeil depuis plusieurs exercices et néanmoins, l'ensemble constitué ne dépasserait pas les seuils fixés par les articles L 233-17 et R 233-16 du Code du Commerce.

Les différentes participations présentes à l'actif ne sont pas consolidées et la société Entreprendre n'exerce pas d'influence notable sur leur gestion quotidienne.

Compte tenu des éléments en possession de la société Entreprendre, les participations ont été provisionnées en totalité du fait d'incertitudes dans leur exploitation (Autovoisin, Digiapp) ou de leur mise en liquidation judiciaire (France Vel, Keykod).

Il n'y a pas eu de transaction significative durant l'exercice 2018 entre les parties liées.